

Loi fédérale sur les fonds de placements du 18 mars 1994

DEXIA INDEX

Sicav de droit belge – O.P.C. en valeurs mobilières
rue Royale 180, 1000 Bruxelles
Numéro d'entreprise: 0459.951.432

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de Dexia Index, Sicav de droit belge, qui se tiendra le 17 juin 2005, à 11 heures, au siège social de Dexia Fund Services Belgium S.A., rue Royale 180, 1000 Bruxelles, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clôturé au 31 mars 2005.
2. Lecture du rapport du commissaire sur l'exercice clôturé au 31 mars 2005.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 mars 2005.
Proposition du conseil d'administration: l'assemblée approuve, globalement et par compartiment, les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 mars 2005.
4. Affectation des résultats.
Proposition du conseil d'administration: l'assemblée approuve, par compartiment, la proposition du conseil d'administration de la répartition du résultat pour l'exercice clôturé au 31 mars 2005.
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice clôturé au 31 mars 2005.
Proposition du conseil d'administration: l'assemblée donne décharge, globalement et par compartiment, aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice clôturé au 31 mars 2005.
6. Nominations statutaires.
Proposition du conseil d'administration:
L'assemblée décide:
 - de ratifier la démission de Monsieur Joseph Bosch en tant qu'administrateur et ce à partir du 21 juin 2004;
 - de ratifier la nomination de Monsieur Emmanuel Jennes en tant qu'administrateur, pour poursuivre et achever le mandat de Monsieur Joseph Bosch, et ce à dater du jour de sa démission;
 - de renouveler le mandat de Messieurs Hugo Lasat, Baudouin Davister, Emmanuel Jennes, Wim Moesen et de la société anonyme Dexia Asset Management Belgium, dont le représentant permanent est Madame Helena Colle.*Le mandat des administrateurs ainsi nommés sera exercé à titre gratuit, à l'exception de celui de l'administrateur indépendant, dont la rémunération est fixée au montant arrêté en accord avec le conseil d'administration. Leurs fonctions prendront fin à l'assemblée générale de 2006.*

Les propriétaires d'actions au porteur sont informés que pour être admis à l'assemblée, ils doivent déposer leurs actions au plus tard trois jours ouvrables (soit le 14 juin) avant la date de l'assemblée au siège social de la société ainsi qu'auprès du représentant en Suisse.

Le prospectus et les derniers rapports périodiques de Dexia Index seront disponibles au siège social de la société ainsi qu'auprès du représentant en Suisse.

Le conseil d'administration

Représentant en Suisse:
Dexia Banque Privée (Suisse)
Beethovenstrasse 48
Case Postale 970
CH-8039 Zurich